

**Ville  
d'Istres**

Maison  
de la **Citoyenne**  
et du **Citoyen**  
Gisèle-Halimi

**CEC LES HEURES-CLAIRES**

Téléphone : **04 13 29 56 20**

courriel : **dccs@istres.fr**

Horaires d'ouverture au public :

**du lundi au vendredi**

**de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h**

Ville d'**ISTRES**   
[www.istres.fr](http://www.istres.fr)

Mise à jour : mars 2025



# Maison de la **Citoyenne** et du **Citoyen** Gisèle-Halimi : un service public municipal

C'est un **POINT D'ACCÈS AU DROIT**, c'est-à-dire un lieu d'accueil gratuit et confidentiel, ouvert à tous les Istréens, permettant d'apporter une information de qualité sur les droits et devoirs des personnes confrontées à un problème juridique ou administratif.

C'est aussi le siège de la direction de la citoyenneté et de la cohésion sociale (DCCS) de la ville d'Istres, qui contribue au Contrat de ville istréen et anime le plan de lutte contre les discriminations.

Des réseaux de professionnels engagés dans le champ du handicap, de la prévention de l'enfance en danger (RIPED) ou des violences faites aux femmes (RIPVC) sont régulièrement réunis au sein de cet espace.



Les permanences sont labellisées **POINT JUSTICE**, par le ministère de la Justice.

Implanté au CEC, le **POINT JUSTICE** offre aux usagers un accès plus simple aux droits dans différents domaines (santé, emploi, finances, vie quotidienne...).

Chaque citoyen trouvera dans ce lieu ressources un accueil pour être informé, aidé et orienté pour faire valoir plus facilement ses droits.

Ce **POINT JUSTICE** a également pour objectif de fluidifier les décisions civiles sans recourir administrativement aux Palais de Justice. Soucieux de rapprocher les justiciables des services publics sur l'ensemble du territoire, le ministère de la Justice articule ce label avec celui de **FRANCE SERVICES** que la commune d'Istres a également obtenu pour son espace de médiation numérique basé au Prépaou (allée des Piboules).



# Numéros utiles

## **30 39 > Point Justice**

Informers, orienter, aider.

## **30 20 > Non au harcèlement**

Aide aux enfants victimes de harcèlement.

## **119 > Allô enfance en danger**

## **39 19 > Arrêtons les violences**

Contre les violences familiales ou conjugales.

## **39 77 > Stop maltraitance**

Contre la maltraitance envers les personnes âgées et les adultes handicapés.

## **39 28 > Antidiscriminations**

Pour le signalement et l'accompagnement des victimes ou témoins de discriminations.

**04 13 29 56 20 > Maison de la Citoyenne et du Citoyen Gisèle-Halimi,**  
du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

**La ville dans ma poche**  
téléchargez l'app !

Application gratuite ISTRES ET VOUS

Téléchargez dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play



# Les services municipaux



## **SERVICE FAMILLES MONOPARENTALES EN DIFFICULTÉ**

✓ Écouter, accompagner,  
renseigner et orienter les familles -  
Violence conjugale.

Sur rendez-vous : 06 71 17 74 47, de  
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Joignable en cas d'urgence au  
06 71 17 74 47.



## **SERVICE QUALITÉ DE L'HABITAT**

✓ Lutte contre l'habitat indigne,  
l'insalubrité, procédure de péril et  
permis de louer.

Sur rendez-vous : 04 13 29 56 20 ou  
au 06 07 40 10 78.



## **SERVICE TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET MÉDIATION SOCIALE**

✓ Gestion à l'amiable des conflits  
de voisinage et des troubles à la  
tranquillité publique.

Informations : 04 13 29 56 32

Allô quiétude n° vert : 0800 126 756.



## **SERVICE COHÉSION SOCIALE ET «BIEN VIVRE ENSEMBLE»**

✓ Dispositifs d'engagement en  
faveur des jeunes (service civique,  
Corps Européens de Solidarités  
(CES), BAFA citoyen, Service  
National Universel (SNU), Conseil

Municipal des Jeunes (CMJ),  
mesures de responsabilisation,  
Cellule de Veille Éducative (CVE),  
Réseau istréen de prévention des  
Violences conjugales (RIPVC),  
Réseau istréen de prévention de  
l'Enfance en danger (RIPED).  
Contact : 04 13 29 56 20.



## **DIRECTION RESSOURCES HANDICAP**

**SERVICE HANDICAP ET ACCÈS AUX  
DROITS**

Public concerné > personnes en  
situation de handicap et leurs  
familles.

✓ Faciliter les démarches  
administratives et sociales  
spécifiques aux handicaps  
(Information, orientation, aide à  
l'instruction des dossiers, MDPH, etc.)

Sur rendez-vous : 04 13 29 56 20.

**SERVICE AIH POUR L'ENFANT (Agent  
Insertion Handicap)**

Public concerné > les enfants en  
situation de handicap

✓ Accompagnement physique  
dans le cadre des activités de loisirs  
et d'accueils proposés par la ville  
(Établissement d'accueil de jeunes  
enfants, école municipale des  
sports, séjours, restauration scolaire,  
activités périscolaires et centres  
aérés)

Inscription au guichet unique.

Informations : 04 13 29 56 31.  
handicap@istres.fr



# Les permanences d'accès au droit : partenaires du POINT JUSTICE

 Emploi, insertion, etc.  Droit, justice.  Logement

 Aide, médiation, handicap, solidarité, etc.



## **AMELI PROVENCE (ASSOCIATION MULTISERVICES EMPLOI LIENS ET INSERTION)**

Tous les lundis et mardis après-midi de 13h30 à 16h30. Pour info et rendez-vous pour les chantiers d'insertion : 04 90 57 09 18.



## **ADAMAL : ASSOCIATION D'ACCÈS ET DE MAINTIEN AU LOGEMENT**

✓ Pour renouer le dialogue en cas de conflit dans la famille et parvenir à trouver des solutions concrètes.

Pour les parents en situation de rupture ou de séparation, pour les fratries face à la perte d'autonomie d'un parent âgé ou lors d'une succession difficile, pour les ados ou jeunes adultes en conflit avec leurs parents, pour les grands-parents privés de leurs petits-enfants... Le médiateur familial, diplômé d'état, est un tiers impartial, tenu à la confidentialité.

Sur rendez-vous au 04 42 11 02 80, tous les mercredis de 8h30 à 12h30 et tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis de chaque mois de 13h30 à 17h.



## **APERS SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES**

✓ Service d'écoute, d'information, d'accompagnement et de soutien juridique et psychologique pour les victimes.

Sur rendez-vous : 04 42 52 29 00, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundi du mois de 9h à 12h. Également présent au commissariat de police d'Istres, tous les jours (sauf le mardi) de 9h à 12h et de 14h à 18h.



## **ASSOCIATION TUTÉLAIRE DE PROTECTION (ATP)**

✓ Exerce des mesures de protection juridique, ordonnées par le Tribunal de Proximité de Martigues, auprès des personnes majeures placées sous tutelle ou curatelle, le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h à 12h. Renseignements au 04 95 04 51 79.



### **AVOCAT GÉNÉRALISTE (CDAD13)**

✓ Consultations juridiques  
gratuites ouvertes à tous pour  
obtenir un avis éclairé sur vos  
droits d'ordre général.

Sur rendez-vous : 04 13 29 56 20  
- Le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h à  
17h à la Maison de la Citoyenne  
et du Citoyen  
- Le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h à  
17h à la Maison France Services.



### **AVOCAT DU TRAVAIL (CDAD13)**

Sur rendez-vous, auprès de la  
MDC : 04 13 29 56 20,  
le 3<sup>e</sup> lundi du mois, de 14h à 17h.



### **AVOCAT SPÉCIALISÉ DANS LE DROIT DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANCE (CDAD13)**

✓ Pour toutes vos questions de  
droit d'ordre familial. Également  
accessible aux moins de 18 ans  
non accompagnés.

Sur rendez-vous : 04 13 29 56 20,  
les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredis du mois de  
14h à 17h.



### **ASSOCIATION SAINTMICHEL**

✓ Agréé par la « Direction Enfance  
Famille » du département des  
Bouches-du-Rhône, l'association  
s'intègre dans le dispositif global  
de l'Aide Sociale à l'Enfance, en  
collaboration étroite avec les  
différents services et institutions  
concourant à la réalisation de  
services et de prise en charge  
auprès de l'enfance en difficultés.  
Renseignements par téléphone  
au 04 42 20 14 65 ou par courriel à  
accueil@asso-saintmichel.org



### **ASSOCIATION TUTÉLAIRE DE PROTECTION 13 (ATP)**

✓ Exerce des mesures de  
protection juridique ordonnées  
par le tribunal de proximité de  
Martigues auprès des personnes  
majeurs placées sous tutelle ou  
curatelle.

Renseignements au 04 95 04 51 79.  
Sur rendez-vous les 3<sup>ème</sup> jeudi du  
mois de 9h à 12h.  
Courriel : association@atp-  
mediterranee.org  
Merci d'adresser vos factures à :  
factures@atp-mediterranee.org



## **CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)**

✓ **Permanence sociale pour les allocataires.**

Secrétariat social, sur rendez-vous :  
04 88 57 32 40.

Pour les prestations, contactez un conseiller Caf de 9h à 16h, du lundi au vendredi au 3230 (service gratuit + prix appel).



## **CENTRE ASSOCIATIF POUR FAMILLE EN CRISE : LA RECAMPADO**

### **MÉDIATION FAMILIALE**

✓ **Pour renouer le dialogue en cas de conflit dans la famille et parvenir à trouver des solutions concrètes.**

Pour les parents en situation de rupture ou de séparation, pour les fratries face à la perte d'autonomie d'un parent âgé ou lors d'une succession difficile, pour les ados ou jeunes adultes en conflit avec leurs parents, pour les grands-parents privés de leurs petits-enfants... Le médiateur familial, diplômé d'état, est un tiers impartial, tenu à la confidentialité.

Sur rendez-vous : 04 13 29 56 20, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois de 14h à 17h et le 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h à 17h.



## **CONCILIATEUR DE JUSTICE**

✓ **Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Le rôle du conciliateur est d'écouter les positions des parties pour proposer ensuite une**

solution à leur litige :

- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen)
  - Différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires
  - Différends relatifs à un contrat de travail
  - Litiges de la consommation
  - Litiges entre commerçants
  - Litiges en matière de droit rural
  - Litiges en matière prud'homale
- Il peut être saisi par les particuliers ou par le juge. Ses actes sont sans frais, diligent, confidentiel et officiel.

Sur rendez-vous au 04 13 29 56 20  
ou 04 13 29 56 21.



## **DÉFENSEUR DES DROITS**

✓ **Pour assurer la défense de vos droits, si vous êtes lésé par le dysfonctionnement d'un service public ou si vous êtes victime d'une discrimination. Il est également chargé de défendre les droits de l'enfant et de veiller au respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité. Il assure aussi la protection des lanceurs d'alerte.**

Sur rendez-vous : 04 13 29 56 20, les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> mardis du mois et les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois.



## ÉCRIVAIN PUBLIC

✓ Pour lire, renseigner et aider à la compréhension des démarches administratives (déclaration d'impôts, questionnaire CAF, dossier de bourse...). Pour rédiger les lettres administratives, personnelles ou relire les documents. Les CV et lettres de motivation n'entrent pas dans ces interventions.

Sur rendez-vous : 04 13 29 56 20, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis du mois, de 15h30 à 17h.



## MAIF DES BOUCHES DU RHÔNE (MUTUELLE ASSURANCE DES INSTITUTEURS DE FRANCE)

Permanences tous les derniers vendredis du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Pour les prises de RdV, courriel : vitrolles@maif.fr



## PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE (PJJ)

✓ Accompagnements et suivis judiciaires des jeunes sous main de justice âgés de 13 à 21 ans par une équipe pluridisciplinaire.

UEMO Martigues :  
04 84 26 81 01 ou par courriel à uemo-martigues@justice.fr



## SERVICE PÉNITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION (SPIP)

✓ Suivi des personnes placées sous contrôle judiciaire et des personnes condamnées.

Sur rendez-vous : 04 42 91 53 20, tous les mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.



## SOLIDARITÉ FEMMES 13

✓ Aide aux femmes victimes de violences conjugales.

Sur rendez-vous : 04 13 29 56 20, tous les mardis de 9h à 12h.



## SOUTIEN AU HANDICAP MENTAL ET PSYCHIQUE

✓ Permanence physique MJPM pour les majeurs protégés du territoire d'Istres et environs sur RDV.

Renseignements au 04 91 13 47 47 ou par courriel à :  
contact@shmse.org  
Information et soutien aux tuteurs familiaux au 04 91 13 47 54 les jeudis de 13h30 à 16h30 ou sur :  
www.istf13.fr



## UFC QUE CHOISIR

✓ Conseils sur les règlements à l'amiable de tous litiges liés à la consommation (problème locatif, copropriété, construction, banque, assurance, contrats...)

Sur rendez-vous : 04 13 29 56 20 ou 04 13 29 56 21, tous les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 16h30.

## France Services

Allée des Piboules - 13 800 Istres – Tél. 04 13 29 52 50

franceservices@istres.fr

www.istres.fr

Santé, famille, retraite, logement, impôts, etc. chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien. **Gratuit, utile et facile d'accès !**

**Rendez-vous dans votre France services d'Istres pour vos démarches en ligne.**

Prise de rendez-vous recommandée mais non obligatoire :  
en ligne sur [www.istres.fr](http://www.istres.fr) ou par téléphone au 04 13 29 52 50  
ou par courriel à [franceservices@istres.fr](mailto:franceservices@istres.fr)



Les horaires :

DU LUNDI AU VENDREDI	9h-12h	14h-17h30
SAMEDI	9h-12h	

Trois médiateurs vous accompagnent dans vos démarches. Pour les personnes autonomes, 3 postes informatiques sont utilisables en libre-accès. 2 espaces de confidentialité permettent des rendez-vous individualisés.

Ministère de la Justice Conseil Départemental de l'Accès au Droit	Informations et/ou orientation vers le POINT JUSTICE d'Istres situé à la Maison de la Citoyenne et du Citoyen (CEC les Heures-Clares) qui propose des rendez-vous gratuits avec des avocats généralistes ou spécialisés en droit de la famille ou du travail, le conciliateur de justice, le Défenseur des droits, etc.
Ministère de la Transition Énergétique	Aide pour le « chèque énergie ».
CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)	Démarche administrative en matière de santé. Aide à l'accès et interaction sur AMELI.
CAF (Caisse d'Allocation Familiale)	Actualisation, initialisation du profil, correspondance et suivi.
France travail	Actualisation, initialisation du profil, correspondance et suivi : « Emploi store ».
Préfecture - Pour l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)	Formulaire numérique : certificat d'immatriculation, permis de conduire, pré-demande de pièce nationale d'identité et passeport biométrique.
Agence Nationale de l'Habitat	Aide pour les démarches « Ma prime Rénov' » et « MaPrimeAdapt' ».
DDFP (Direction Départementale des Finances Publiques)	Déclaration d'impôts, actualisation de situation fiscale.
La Poste	Création de boîte mail (France Connect), coffre-fort numérique.
CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail). Agirc-Arrco (retraite complémentaire) MSA (Mutualité Sociale Agricole)	Actualisation, initialisation et informations du profil, correspondance et suivi des démarches en ligne.
Mairie d'Istres / Maison de la Citoyenne et du Citoyen Gisèle-Halimi	Médiation numérique pour le « kiosque famille » et le « kiosque citoyen » de la ville d'Istres (inscriptions scolaires, péri-scolaires, sport, paiement) et orientation vers les permanences des différents services municipaux de cohésion sociale qu'elle offre : familles monoparentales en difficulté, qualité de l'habitat, handicap, jeunesse.

Ne pas jeter sur la voie publique. Mise à jour octobre 2024.